Majorité

Pour Saint-Nazaire

Protection et valorisation de nos espaces naturels et agricoles

Lors du Conseil Communautaire du 4 avril, les élu·es de l'Agglomération de Saint-Nazaire ont voté l'extension du périmètre de protection et de valorisation de nos espaces naturels et agricoles (PEAN). En multipliant presque par 7 la surface du premier PEAN, créé il y a 10 ans sur la commune de Saint-Nazaire, l'agglomération nazairienne et les 6 communes concernées affichent clairement leur ambition : les espaces naturels et agricoles doivent être massivement et durablement protégés pour préserver la biodiversité et maintenir l'activité agricole locale. Grâce à cette protection forte, pratiquement impossible à remettre en cause sauf par décret de trois ministres, ces espaces seront définitivement sanctuarisés.

Le périmètre de protection du « PEAN Estuaire et Brière, terre d'élevage et de nature », va ainsi passer de 880 hectares à près de 6 000 hectares. Cet outil essentiel au service de la transition écologique engagée à Saint-Nazaire et agglomération, va permettre de pérenniser l'activité agricole, notamment l'élevage de marais, faciliter l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs, participer au maintien et au développement de la biodiversité dans nos espaces naturels et boisés et éviter toute mauvaise utilisation de nos espaces ruraux. Autre bonne nouvelle, les 4 communes de la CARENE ne disposant pas encore d'un PEAN ont exprimé le souhait d'engager la démarche dès l'année prochaine !

Saint-Nazaire, la ville plaisir

Continuer de faire de Saint-Nazaire une ville plaisir est une volonté affirmée et réaffirmée par les élu·es de la majorité municipale. Nous bénéficions d'un environnement exceptionnel entre mer et campagne. Nous pouvons compter sur des services publics de qualité et sur un tissu associatif incroyablement dense. Les conditions sont réunies pour organiser de beaux événements qui valorisent notre cadre de vie et tissent les liens de qualité entre tous les habitant·es. Parmi ces évènements, « Côté Nature » en mai et « Grande Marée » en juin, sont les parfaits exemples de notre ambition pour notre belle ville.

« Côté Nature », temps fort sur la thématique de la protection de la biodiversité, tiendra sa deuxième édition le samedi 13 mai au Parc Paysager. Cet incroyable poumon vert en cœur de ville est une chance. Nous souhaitons lui redonner sa pleine vocation « promenade » en le raccrochant encore mieux au front de mer, tout en préservant et renforçant sa qualité en termes de biodiversité. Déjà de nombreuses et nombreux Nazairien·nes participent à cette réflexion dans le cadre d'une commission aux côtés des équipes techniques.

« Grande Marée » aura lieu le samedi 3 juin. Ce pique-nique géant, qui rassemble des milliers d'habitant·es de tous nos quartiers, autour d'activités ludiques, culturelles, musicales et sportives met également en lumière les associations qui sont au rendez-vous pour notre plus grand plaisir.

Permettre des grands rassemblements populaires de qualité, festifs et gratuits, c'est l'histoire de Saint-Nazaire et les élu·es de « Pour Saint-Nazaire » comptent bien rester fidèles à cette idée du bien vivre ensemble.

Éducation Nationale

Ces dernières semaines nous constatons que de nombreuses et nombreux enseignant·es des écoles primaires restent sans remplaçant·es sur des temps relativement longs. Cette situation se produit aussi bien pour des absences soudaines que pour des absences prévues de longues dates. Bien entendu des remplacements s'opèrent mais trop souvent de façon incomplète et avec des changements d'enseignant·es en cours de période de remplacement.

De nombreux parents ont manifesté leurs inquiétudes en termes d'apprentissages pour leurs enfants et se questionnent quant à la scolarité obligatoire.

Ce problème s'ajoute aux difficultés rencontrées pour l'Ecole inclusive et l'accueil des enfants porteurs de handicaps puisque les personnels AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) ne sont pas en nombre suffisant.

La Ville aussi rencontre des difficultés de recrutements et de remplacements pour ses personnels (ATSEM, animateurs, animatrices...), en lien avec l'attractivité des métiers.

Les élu·es de la majorité municipale ont interpellé la Rectrice Académique afin qu'elle porte notre demande de moyens pour l'Ecole et pour les collectivités. Il est urgent que nous puissions remplir correctement, chacun dans nos responsabilités, nos missions auprès des jeunes générations.

Dans ces temps compliqués où la démocratie est chahutée, la formation de citoyen·nes éclairé·es par une Ecole émancipatrice est essentielle.

Habitat et logement

Les élu·es de l'Agglomération Nazairienne viennent de voter le Programme Local de l'Habitat (PLH) avec comme priorité de faciliter l'accès de toutes et tous au logement. L'enjeu est important car la population de notre département augmente chaque année de 16000 habitant·es. Nous sommes 129000 aujourd'hui dans les 10 communes de la CARENE et 2/3 des habitant·es sont éligibles au logement social. Dans ce contexte, il devient de plus en plus difficile de louer ou d'acheter un logement malgré une volonté politique forte.

Notre Programme de l'Habitat prévoit de nombreuses actions. Elles concernent tous les publics dans le domaine des constructions nouvelles mais aussi de l'amélioration de logements existants.

Ainsi pour Saint-Nazaire nous avons l'objectif de construire 4500 logements nouveaux dans les 6 années à venir tout en accompagnant les propriétaires actuels afin de maintenir la qualité de leur habitation. Assurer la qualité des logements existants pour 2050, c'est éviter d'en construire de nouveaux pour les remplacer.

Parmi les nouveaux logements en construction, nous confortons la place des logements sociaux notamment avec le bailleur SILENE. Le taux du logement social est désormais de 29,1 % et il augmente. Dans ce contexte, cela démontre notre engagement en faveur de la Ville pour toutes et tous.

Enfin, pour des raisons écologiques et économiques, il n'est plus souhaitable de grignoter la campagne. Pour la biodiversité, pour l'imperméabilisation des sols, pour nos cultures, pour notre élevage...il n'est plus envisageable de « consommer » des terres naturelles et agricoles pour de l'urbanisation. Cela ne serait pas non plus responsable de « repousser » des personnes en-dehors des villes en les éloignant de leur travail et en les contraignant à l'usage intense de la voiture. Cela n'est bon ni pour la planète, ni pour le pouvoir d'achat. C'est pourquoi, désormais 85% des nouvelles constructions se font dans l'enveloppe urbaine existante. Nous savons que cette construction de la ville « sur elle-même » peut générer des inquiétudes lorsque des riverain·es voient leur environnement changer. Elle est nécessaire et elle s'accompagne d'investissements lourds pour améliorer tous les espaces publics afin de conserver notre qualité de vie et mettre en œuvre notre programme pour une ville jardin au bord de l'océan.

Opposition

Retraites

A l'heure où il nous est demandé de rendre cette tribune, le texte sur la réforme des retraites est toujours d'actualité et nous ne connaissons pas les décisions du Conseil Constitutionnel. Néanmoins nous tenions à exprimer une nouvelle fois notre incompréhension devant l'attitude de ce Gouvernement alors que la majorité des Français·es et la totalité des syndicats s'opposent à cette réforme. Pire, le Chef de l'Etat affirme que les partenaires sociaux n'ont pas de propositions alternatives alors qu'ils ont prouvé le contraire à de nombreuses reprises.

L'utilisation du 49.3, non pas pour contourner une situation de blocage mais pour assurer le passage du texte alors que la majorité n'était pas acquise, laisse une plaie béante.

Nous, élu·es de la majorité municipale, sommes attaché·es au dialogue social et à la démocratie représentative. Elle est menacée et il devient vital désormais que le Président de la République et le Gouvernement prennent le chemin de l'apaisement en stoppant le parcours de ce texte et en proposant une issue politique au cœur de laquelle l'intersyndicale sera écoutée et entendue.

Nous profitons de cette expression pour condamner toutes les violences commises en marge des cortèges dont celles qui abiment notre Ville. Nous savons que ces violences n'ont rien à voir avec les manifestations puissantes et pacifiques organisées par l'intersyndicale. Nous saluons les agent·es de la Ville et de l'Agglomération qui ont su remettre notre centre-ville en ordre dans des temps records et dans des conditions difficiles.

Entreprise accueillante, quel engagement et quel objectif ?

Nous avons relancé en mars dernier le réseau des entreprises accueillantes, initié suite à la conférence pour l'emploi de 2016.

Dans un temps où sur notre territoire nous atteignons des taux d'emploi importants, l'accueil dans l'entreprise prend une place importante dans la réussite de l'accès à l'emploi pour le plus grand nombre.

L'accès dans l'entreprise est important pour les stages de 3e, pour la découverte de métiers pour des demandeur·es d'emploi ou des salarié·es en reconversion professionnelle...Le temps d'immersion en entreprise peut prendre différentes formes mais il doit être de qualité pour apporter des effets positifs. Il doit contribuer à la fois à accompagner des orientations vers des filières professionnelles pour les plus jeunes mais également pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Accueillir en entreprise c'est faciliter l'intégration, accompagner la formation mais c'est également valoriser des métiers, faire connaître des gestes professionnels.

Bien évidemment le territoire, par ce réseau et ce label, doit jouer un rôle facilitateur.

Pour répondre à la stratégie d'impliquer toujours plus les entreprises dans le parcours des publics vers l'emploi, notre objectif est de marquer en 2023 un tournant dans le dispositif « entreprise accueillante » en renforçant l'effet « réseau » entre entreprises et en élargissant le panel des entreprises accueillantes. Dorénavant seront valorisés, au-delà des actions d'accueil de stagiaires ou de participation à des événements emploi, le temps consacré aux personnes en recherche d'emploi pour des simulations d'entretiens par exemple ou encore la mise en place d'actions innovantes de recrutement.

Les 39 élu·es du groupe « Pour Saint-Nazaire »

Ensemble, solidaires et écologistes

Au vu du contexte national, de la banalisation des politiques d'extrême droite, des répressions de l'expression populaire, et des déclarations du ministre de l'intérieur, nous avons souhaité laisser la place de notre expression politique à l'Antenne locale de la Ligue des Droits de l'Homme. Nous lui apportons tout notre soutien dans les combats qu'elle porte.

Le groupe Ensemble solidaires et écologistes

La Ligue des droits de l'Homme, une vieille dame très alerte pour défendre la démocratie et les libertés de toutes et tous.

Gérald Darmanin, lors d'une audition récente devant l'Assemblée nationale, a remis en cause l'action de la LDH et notamment son rôle d'observateur lors de la manifestation anti-bassines de Sainte-Soline. Le rapport des observateurs de la LDH interroge sur l'utilisation disproportionnée de la force et l'entrave des forces de l'ordre à l'intervention des secours. Par son propos, le Ministre de l'Intérieur nous rend indirectement hommage pour notre sérieux et notre totale indépendance vis à vis des pouvoirs publics.

Il faut remonter à 1898 lors de la création de la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen (LDH) pour comprendre notre ADN. Vigie des libertés publiques, nous agissons contre les dérives autoritaires et la raison d'Etat. Née pour la défense du capitaine Dreyfus contre la hiérarchie militaire, contre l'antisémitisme, la LDH consacre son action à toute personne dont la liberté ou les droits sont menacés.

125 ans après, notre association est toujours d'attaque pour défendre l'effectivité des droits humains, pour nous opposer à toutes les discriminations et tous les racismes. Nous sommes auprès des exilés pourchassés pour leurs opinions politiques ou leurs convictions religieuses. Nous défendons les principes de laïcité française souvent mise à mal par les tenants du grand remplacement. Nous refusons que notre modèle social soit grignoté par des choix idéologiques et une mainmise des puissances économiques et financières. Nous soutenons un renouveau démocratique qui donne toute sa place aux corps intermédiaires et aux citoyens. Nous refusons que les associations soient menacées dans leurs financements au travers du Contrat d'Engagement Républicain.

La LDH nazairienne a toujours été sensible à la justice sociale. Ainsi nous soutenons l'action des associations qui luttent pour les sans-abris, pour les droits des plus défavorisés, pour les droits des enfants, pour les droits des étrangers. Nous militons auprès des associations féministes qui réclament l'égalité et de vraies politiques de soutien aux femmes victimes de violences et avons interpellé le maire de Saint-Nazaire lorsqu'il traita de manière différente deux conseillers municipaux dans une affaire de cette nature.

La LDH élargit ses combats aux risques sanitaires liés aux pollutions atmosphériques et de l'eau. Le droit à un environnement sain est consacré dans la Constitution. C'est pourquoi nous participons aux travaux institutionnels pour déterminer les causes de la surmortalité sur le bassin de Saint-Nazaire.

Tous les ans, avec le monde enseignant, nous nous associons au concours des Ecrits pour la Fraternité.

Venez nous rejoindre.
ldhsaintnazaire@gmail.com / 06 86 92 95 56